Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
DÉLIBÉRATION N° 2025/84

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2025

Date de convocation : 08 décembre 2025
Date d'affichage : 08 décembre 2025
Nombre de conseillers :

* en exercice : **27**
* présents : **23**
* votants : **26**

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le **DIX-HUIT DÉCEMBRE** à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur François **HAMON**, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : S. **AUTRET** – F. **BIHORÉ** – D. **BROUDIN** – J. **CLOAREC** –K. **CORDIER** – A. **DELHAYE** – M. **GIREAULT** – L. **GOLIAS** – R. **GUICHETEAU** – F. **HAMON** – S. **LE BIHAN** – A.S. **LE BRIS** – J.J. **LECHAUVE** – Y. **LOHIER** – M. **MADEC-CLEÏ** – A. **MARTIN** – C. **MUSELLEC** – J. **PLUSQUELLEC** – M. **POULIQUEN** – R. **POULLAOUEC** – E. **ROUDAUT** – M. **ROUSIC** – G. **VANDERSTRAETEN-PERON**

ABSENTS : M. **COLLET** – S. **LE PINVIDIC** – P. **LE VERGE** – C. **MALGORN**

PROCURATIONS :
Mme Monique **COLLET** a donné pouvoir à Mme Annick **MARTIN**
M. Serge **LE PINVIDIC** a donné pouvoir à Mme Yveline **LOHIER**
Mme Catherine **MALGORN** a donné pouvoir à Mme Eliane **ROUDAUT**

****

Mme Annick **MARTIN** a été nommée secrétaire de séance.

****

OBJET : PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE POUR DÉBAT

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2025 **DÉLIBÉRATION N° 2025/84**

OBJET : PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE POUR DÉBAT

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai moyen de 10 semaines précédant l'examen du budget pour les communes ayant adopté la nomenclature budgétaire M57, un rapport d'orientation budgétaire.

Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Le rapport d'orientation budgétaire présenté aux membres du conseil municipal est joint en **annexe 1**, et le PPI **(annexe 2)**.

Il a été préalablement présenté aux membres de la commission finances en séance du 10 décembre 2025.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, prend acte de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire.

Secrétaire de séance
Annick **MARTIN**
Adjointe au Maire

Le Maire,

François **HAMON**

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

Le Maire, - certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte - informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes (par voie postale au 3 contour de la Motte - 35000 RENNES ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAÑZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

Annexe 1

Débat d'orientations budgétaires 2026

Conseil municipal 18 décembre 2025

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

Le sommaire

- Introduction
- Contexte
- Analyse rétrospective de la collectivité
- Cadrage et orientations budgétaires 2026
- Programmation des investissements



Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

Introduction

- Obligations réglementaires
- Objectifs du document

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

Introduction

Les obligations réglementaires

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République » (ATR) du 6 février 1992, la tenue d'un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) s'impose aux communes et plus généralement aux collectivités dans un délai de 10 semaines précédant l'examen du budget primitif.

Première étape du cycle budgétaire annuel des collectivités locales, **le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) est un support essentiel qui permet de rendre compte de la gestion de la commune (analyse rétrospective et analyse prospective).**

Une parfaite information des élus

Echanger sur les priorités opérationnelles

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dit **loi « NOTRe », a voulu accentuer l'information des conseillers municipaux**.

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

Introduction

Les objectifs du rapport d'orientations budgétaires

Dans le cadre du DOB, un rapport est présenté à l'organe délibérant et détaille :

- Le contexte général et les dispositions de la loi de finances qui conditionnent grandement les ressources et les marges de manœuvre de la collectivité,
- L'estimation prévisionnelles des dépenses et des recettes en précisant les hypothèses retenues en matière de concours financiers, de fiscalité et tarification,
- Les engagements pluriannuels envisagés soit la programmation des investissements,
- La structure et la gestion de la dette.

La loi de programmation des finances publique 2023-2027 rend obligatoire d'y faire figurer les objectifs d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et du besoin de financement de la collectivité.

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

Contexte

- Situation économique mondiale
- Situation économique française
- Situation des collectivités territoriales
- Projet de loi de finances 2026

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

Contexte

La situation économique mondiale

- ☑ En 2022 et en 2023, l'actualité économique a été marquée par **un niveau élevé de l'inflation** notamment en termes d'énergie. **Ce cycle inflationniste décélère depuis le dernier trimestre 2024** avec des prévisions à la baisse en 2026 sous l'effet notamment des politiques monétaires.

- ☑ Le taux de chômage de la zone euro reste stable et historiquement bas **: 6,3 %** en septembre 2025.

- ☑ **Le contexte géopolitique est plus que jamais incertain** : le conflit en Ukraine, l'embrasement au Proche-Orient, la politique américaine et ses effets induits notamment en termes de droits de douane, l'ingérence de la Russie sont autant de paramètres qui ont **impacté l'Economie en 2025 et qui l'impacteront en 2026.**

Indicateurs

L'OCDE relève sa **prévision de croissance mondiale à 3,2 %** pour 2025.
La prévision reste inchangée pour **2026 à 2,9%.**

Le FMI prévoit que **l'inflation mondiale devrait ralentir à 4,2 % en 2025** (5,7 % en 2024) dont **2,5 % dans la majorité des pays d'Europe de l'Ouest.**
la Commission européenne a relevé **sa prévision d'inflation pour 2026 à 1,9%.**

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAÑ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

Contexte

La situation économique française

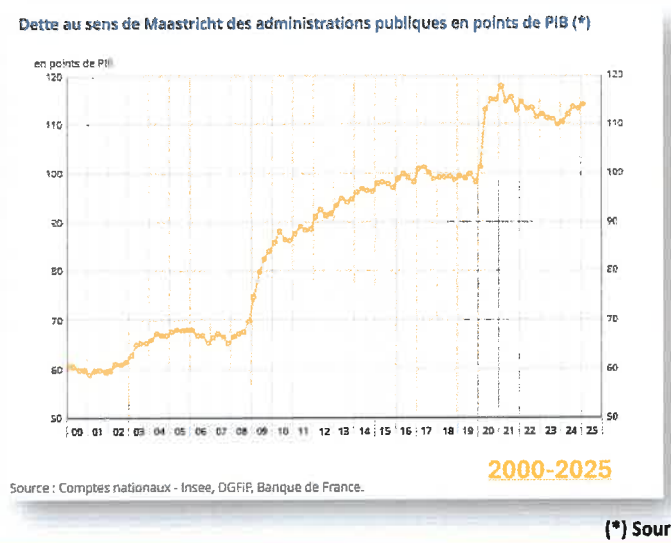
Selon Bercy, les perspectives d'évolution des prix à la consommation sont revues à la baisse.
L'inflation s'élève à 1,1% en 2025. Elle devrait atteindre **1,3% en 2026**.

Le PIB sera en-deçà des prévisions ; il avoisinerait **0,7% en moyenne annuelle en 2025** et **0,9% en 2026 (*)**.

> *"Pas de confiance, un peu de croissance"...*
> Le titre donné à la nouvelle note de conjoncture de l'INSEE,
> qui traduit une certaine fébrilité de l'économie française.

Une dette publique abyssale qui totalise **plus de 3 300 milliards d'euros** en 2025
(5,4 % du PIB avec comme objectif un retour sous 3% en 2029)

La **note accordée à la dette française a été dégradée** par l'agence Fitch.
Elle est abaissée depuis le 12 septembre à **"A+".**
Une sanction justifiée par une incapacité à adopter un budget
et par une instabilité politique.
115,9% du PIB en 2025. Une prévision à 117,9% en 2026.



(*) Source Banque de France

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

Contexte

La situation des collectivités territoriales

La situation financière des collectivités territoriales devrait être à la fin 2025 « **meilleure qu'on ne pouvait le craindre** » selon la Direction des études à la Banque Postale (prévisions de fin septembre).

L'étau se desserre légèrement :

. Les recettes de fonctionnement **ralentissent (+2,2% en 2025 vs +2,6% en 2024)** soit près 284 € milliards d'€ en 2025.

. Les dépenses de fonctionnement **décélèrent nettement pour la 2ème année consécutive (2,5% en 2025 après 3,7% en 2024)** soit un peu plus de 241 milliards d'€ en 2025.

→ réduction de l'évolution des charges à caractère général (dont les dépenses énergétiques).

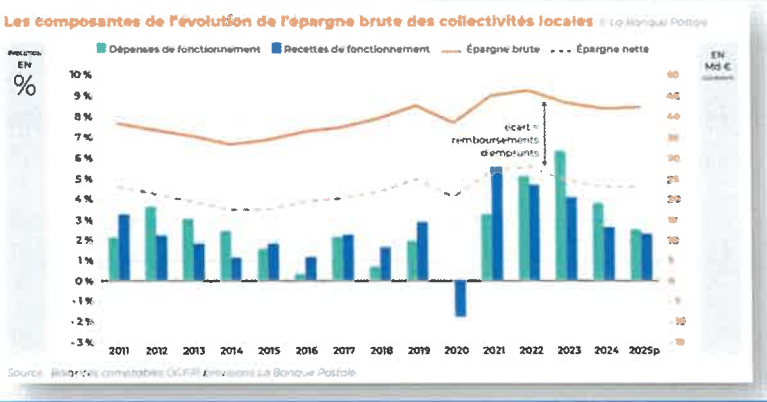
La dette nette des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur

(en milliards d'euros)

	2024T1	2024T2	2024T3	2024T4	2025T1
Ensemble des adm. publiques	**2 924,7**	**2 982,8**	**3 046,8**	**3 062,9**	**3 115,4**
dont :					
État	2 451,5	2 504,6	2 568,2	2 575,4	2 618,5
Organismes divers d'adm. centrale	36,8	35,1	35,0	35,4	35,5
Administrations publiques locales	235,8	235,4	236,6	248,5	248,9
Administrations de sécurité sociale	200,7	207,8	207,0	203,6	212,5

Source : Comptes nationaux base 2020 – Insee, DGFiP, Banque de France

+0,9% d'évolution de **l'épargne nette** constatée pour l'ensemble des collectivités entre 2024 et 2025 contre -3,4% entre 2023 et 2024.
Négative pour les communes ...



Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

Contexte

Le projet de loi de finances 2026 et ses incertitudes

Le contre-la-montre continue pour les parlementaires en cours d'examen du budget 2026.

Les deux lois nécessaires au fonctionnement de l'Etat – projet de loi de finances (PLF) et projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) – **doivent être promulguées avant le 31 décembre 2025** pour pouvoir entrer en vigueur le 1er janvier et respecter les délais imposés par la Constitution.

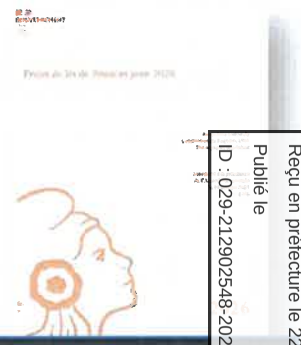
A quelques jours de l'échéance, de nombreuses étapes restent à franchir ...

3 ARTICLES

... Vers une loi spéciale pour une situation exceptionnelle ?

Le projet de loi spéciale contient **trois articles** nécessaires à la continuité de la vie nationale et au fonctionnement des services publics, de l'État, des collectivités territoriales et des organismes de sécurité sociale.

- ☑ L'**article premier** du projet de loi spéciale **autorise l'État à percevoir les impôts existants,**
- ☑ Le **deuxième** et le **troisième** articles autorisent **l'État et les organismes de sécurité sociale à emprunter** comme les caisses dédiées aux agents territoriaux (CNRACL).



! Des conséquences en termes de ressources pour les collectivités territoriales

Comme le titrait le 13 octobre la Gazette des communes « l'impossible exercice de la préparation budgétaire »

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

Analyse rétrospective de la collectivité

- Les grands principes budgétaires 2025
- La section de fonctionnement
- La section d'investissement
- La situation financière de la commune

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

Analyse rétrospective de la collectivité

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)
MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

Les grands principes budgétaires 2025

Un leitmotiv : « une gestion financière agile, prospective et rigoureuse »

« L'objectif est de préserver la qualité des services municipaux et de conserver un niveau d'épargne nette stable afin d'être en mesure de financer l'ambitieux plan pluriannuel d'investissement que la collectivité s'est fixé tout en préservant les grands équilibres à long-terme visant à conserver des capacités à investir et à assurer l'avenir de la collectivité. »

La déclinaison opérationnelle

- **La maîtrise des dépenses de fonctionnement**
  - Un budget contenu. Les propositions budgétaires établies dans la limite du budget 2024.
  - La proposition de nouvelles actions financée par la sollicitation de subventions ou la suppression d'actions existantes, l'économie de dépenses existantes ou l'obtention de recettes de fonctionnement.
- **La poursuite du programme d'investissement ambitieux (base projets majeurs) en veillant à**
  - l'optimisation de la planification pluriannuelle par les AP/ CP tout en affinant sa programmation,
  - l'analyse des impacts positifs ou négatifs des dépenses d'investissement sur l'environnement,
- **La stabilité des taux d'imposition**
- **L'optimisation des recettes :** recettes externes et de tarification, la recherche active de subventions,
- **L'anticipation, la constitution de provisions pour risques et charges** (assurances, contentieux, sinistres, absentéisme, ...) conformément aux prérequis de la nomenclature comptable M57.

Ecole provisoire

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

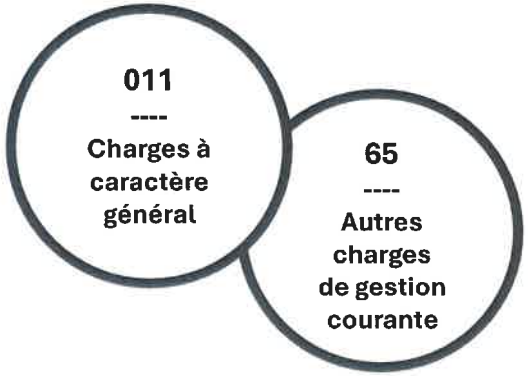
Analyse rétrospective de la collectivité

Les grands principes budgétaires 2025

Les objectifs opérationnels

- Les **dépenses des chapitres 011 et 65 à contenir** hormis pour toute dépense justifiée (ex : assurances),
- Une **gestion optimisée des achats**,
- Un taux d'inflation retenu de **1,7%.**

Un prévisionnel PRUDENTIEL !



Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

Analyse rétrospective de la collectivité

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ (PENN-AR-BED)
MAIRIE DE St-MARTIN-DES-CHAMPS (FINISTÈRE)

Les chiffres présentés sont ceux arrêtés au 30/10/2025 et présentés en bureau municipal du 19/11/2025. Un prévisionnel qui se veut PRUDENTIEL.

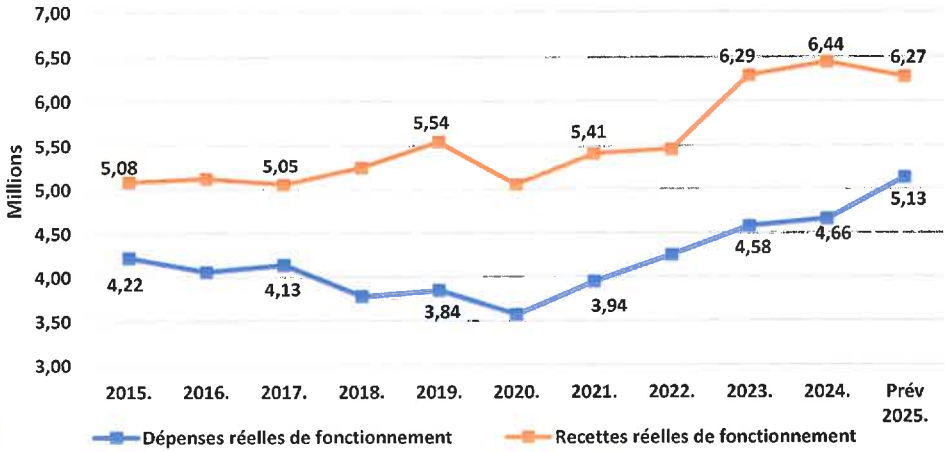
La section de fonctionnement dépenses

- Evolution des dépenses et des recettes réelles de fonctionnement

En 2025, les dépenses de fonctionnement progressent de **500 K€** pour se porter autour de 5,1 M€. Les recettes diminuent légèrement mais restent à un niveau élevé.

La maîtrise de l'évolution des dépenses reste nécessaire au maintien des équilibres financiers de la commune.

Elle fait l'objet d'un suivi via une démarche d'optimisation ayant pour objectif de dégager une épargne suffisante, signe de bonne santé financière, et nécessaire au financement des investissements.



- **Une épargne brute prévisionnelle à 1,14 M€**
- **Une CAF prévisionnelle à 800 K€**
- **Un résultat prévisionnel de la section de fonctionnement à 405 K€**

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

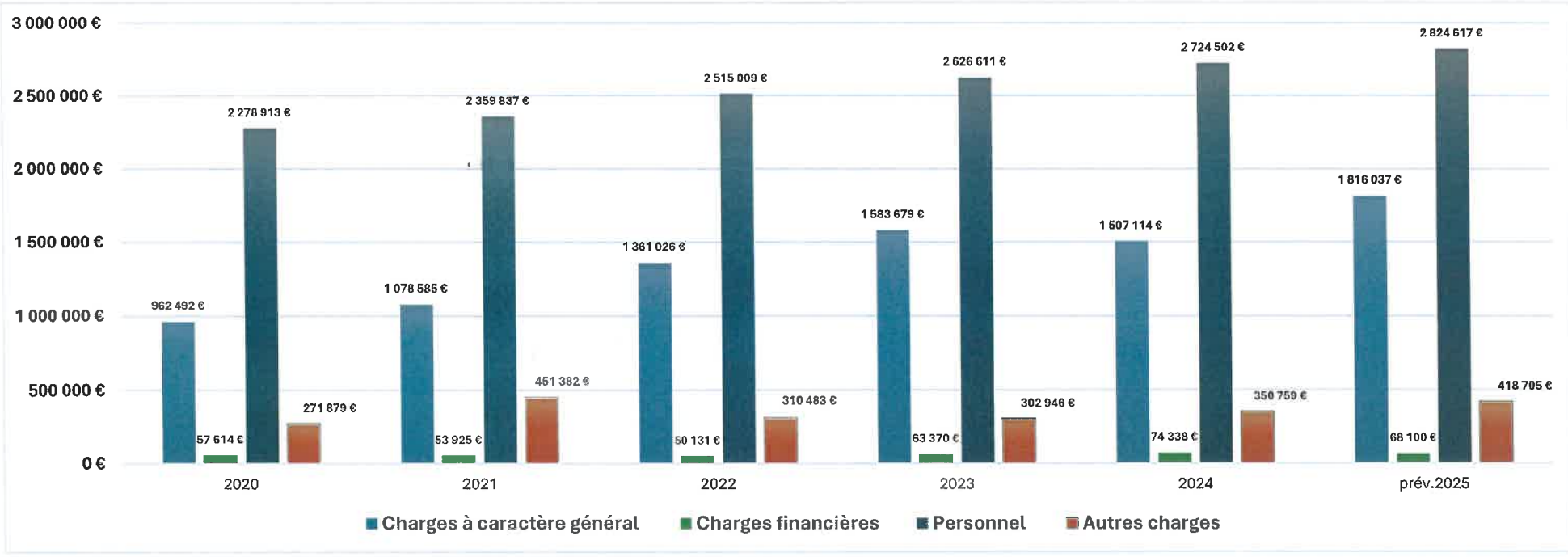
Analyse rétrospective de la collectivité

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

- Structure de l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement

  Le graphique ci-dessous présente l'évolution des dépenses de la collectivité entre 2020 et le prévisionnel 2025



Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

Analyse rétrospective de la collectivité

- Structure de l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses budgétaires réelles (c'est-à-dire qui donne lieu à décaissement), peuvent être regroupées en cinq catégories principales :

5 CATEGORIES

- ☑ Chapitre 011 - Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances, ...),
- ☑ Chapitre 012 - Les charges de personnel (salaires et charges sociales),
- ☑ Chapitre 65 - Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus, ...),
- ☑ Chapitre 66 - Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation, ...),
- ☑ Chapitres 014 et 67 - Les atténuations de produits et les charges exceptionnelles.

Taux d'évolution annuel de + 5,10% depuis 2020
Une hausse maîtrisée

Année	Chapitre	2020.	2021.	2022.	2023.	2024.	Prév 2025.
Chapitre Réel	011.	962 492,67	1 078 585,17	1 381 334,06	1 583 679,11	1 507 114,04	1 816 037,05
	012.	2 278 915,45	2 359 837,17	2 515 009,12	2 626 611,43	2 724 501,92	2 824 617,29
	014.	4 646,00	124 626,47	37 032,23	2 018,32	8 069,00	21 050,00
	65.	242 211,22	302 893,98	256 962,56	298 669,85	339 806,37	394 655,00
	66.	57 614,21	53 925,20	50 131,77	63 370,22	74 338,10	68 100,00
	67.	25 022,53	23 873,81	6 997,97	2 258,12	2 883,88	3 000,00
Total réel		3 570 902,08	3 943 741,80	4 247 467,71	4 576 607,05	4 656 713,31	5 127 459,34
Evolution en %		*-7,12%*	*10,44%*	*7,70%*	*7,75%*	*1,75%*	*10,11%*

- Les dépenses réelles de fonctionnement connaissent une **augmentation estimée à 10,11 %** vs 1,74% en 2024. Cette augmentation impacte principalement du chapitre 011 « charges à caractère général » qui progresse de **20,5 %.**
- Les frais liés à l'école provisoire du Gouelou (frais d'installation, location, désinstallation, ...) impacteront le budget de fonctionnement de l'ordre **de 200 000 €.**
- Une **stabilité des indemnités de fonction.**
- Les **charges financières en diminution de 8,4 %** (-2,8 % au niveau national).

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

Analyse rétrospective de la collectivité

- Structure de l'évolution des dépenses de personnel

Les chiffres présentés sont ceux arrêtés au 30/10/2025. Ils intègrent les recettes comptabilisées au chapitre 013 – Atténuation de charges de personnel.
Au 30/11/2025, les dépenses réelles de personnel (remboursements de salaires déduits) sont estimées à 2 710 000 €.
Le résultat de la section d'investissement serait supérieur aux prévisions

Une progression limitée à 3,25 % vs 2024
En 5 ans, une croissance moyenne de 4,4 % inférieure au niveau national



Au niveau national, les dépenses de personnel progresseraient de 3,6 % pour atteindre un montant de 47 milliards d'euros.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (2)	+ 4,2	85,8	+ 2,5	88,0
	+ 4,3	45,4		47,0
Charges à caractère général	+ 4,1	22,2	+ 1,5	22,5
Dépenses d'intervention	+ 5,0	15,1	+ 1,9	15,4
Autres	- 11,2	1,5	- 5,0	1,4
Intérêts de la dette	+ 9,9	1,7	- 2,8	1,6

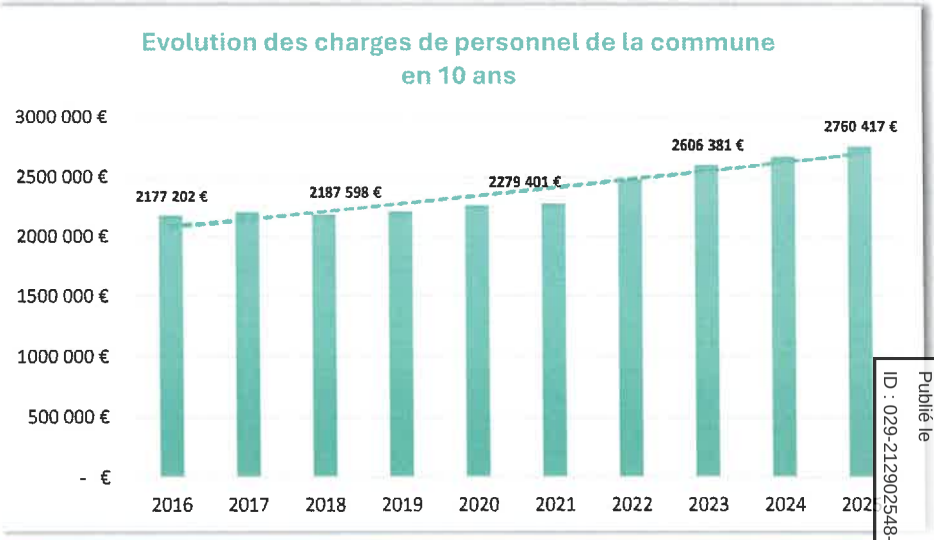
- ☑ **46,50 % des dépenses réelles de fonctionnement**
- ☑ **Une stabilité des effectifs**
- ☑ **Des facteurs extérieurs complexifiant le contrôle de la masse salariale :**
  - Augmentation significative des cotisations retraites CNRACL 3 points par an jusqu'à 2028 : + 32 K€ pour 2026
  - Les absences pour maladie, temps partiel thérapeutique nécessitent sur certains postes des remplacements : + 80 K€ *(remboursements à hauteur de 42 K€)*
  - Non prise en charge par l'Education Nationale des A.E.S.H sur le temps méridien : + 20 K€
- ☑ **Glissement Vieillesse Technicité : 25 K€**
- ☑ **Mise en place d'un CIA annuel : prévisionnel à 35 K€**
- ☑ **Mise en place de la PSC santé (mutuelle) : 7 K€**



Le coût des absences : bien plus qu'une question budgétaire.





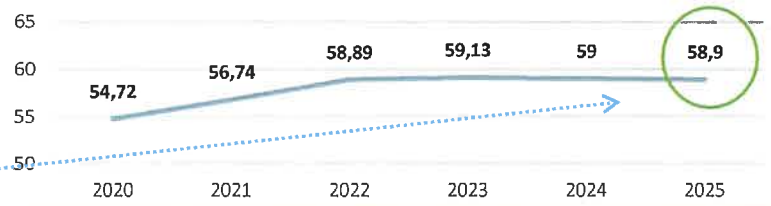


Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

Analyse rétrospective de la collectivité

- Structure de l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs





➡ **Des effectifs stables : 58,9 ETP** au 1er janvier 2025

➡ **Au 1er Janvier 2025 un effectif de 72 agents**

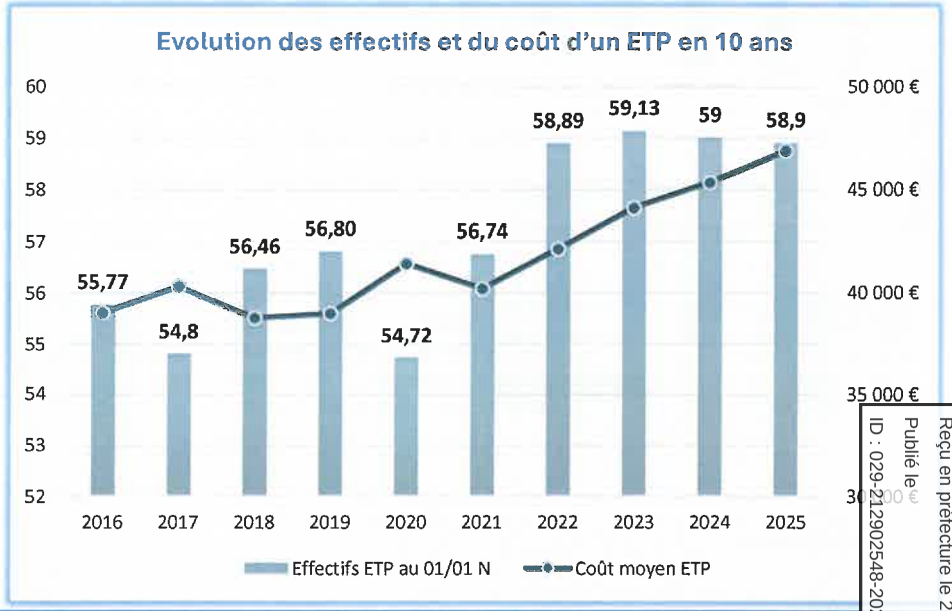
45 Fonctionnaires (63% des effectifs)
16 Contractuels Permanents
6 Contractuels Occasionnels
5 AESH

➡ **Moyenne d'âge de 48 ans**

➡ **Un coût** moyen pour un **Equivalent Temps Plein (ETP) estimé à 46 800 €**

➡ **Un turn-over limité,** une ancienneté importante pour les fonctionnaires : **12 ans**

➡ **Démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences :** au 1er septembre 2025 recrutement d'un contrat d'apprentissage CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance



TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)
MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

Analyse rétrospective de la collectivité

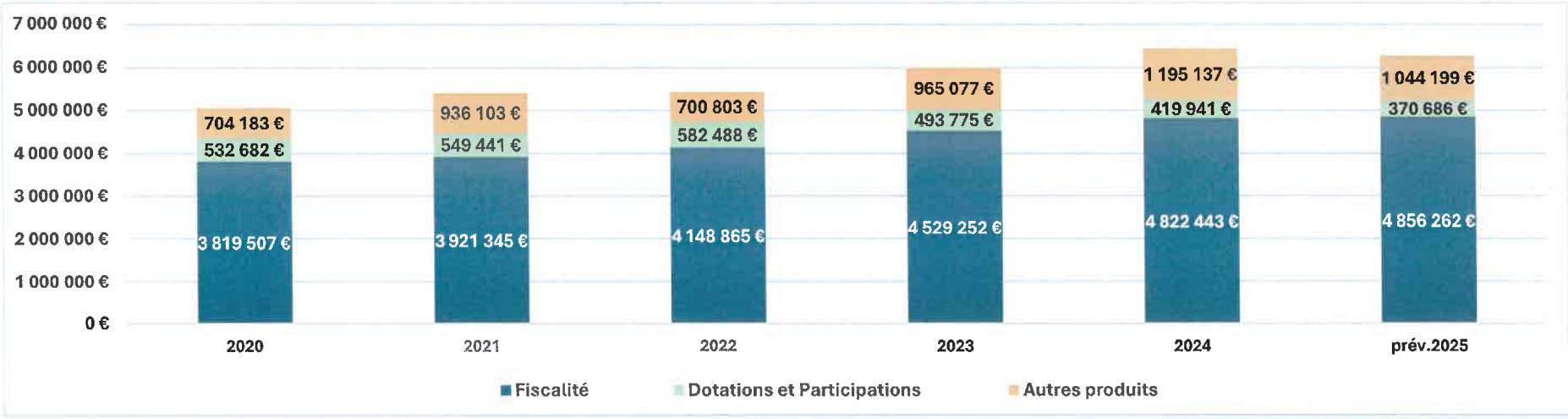
MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

La section de fonctionnement recettes

- Evolution des recettes réelles de fonctionnement par chapitre

+ 7,6 % en 5 ans

- Un taux de **Taxe Foncière (TFB) à 34 % inchangé depuis 4 ans** *(Taux départemental de la strate à 35,59 %)*
- Recettes liées aux **impôts directs locaux** en augmentation de **0,82 %** du fait de l'augmentation des bases
- Forte diminution des bases de la Taxe d'Habitation résidence secondaire de 27 % entrainant **une perte de 25 000 €**
- Recettes de TLPE Affiches Enseignes pour 2026 estimée à **169 000 €**
- Attribution de compensation de l'EPCI (transfert de compétences eaux pluviales, Pôle Culturel,...) estimée en 2025 à **1 315 182 €**
- Produits exceptionnels liés à la **vente d'immeuble / parcelle de 164 820 €**



Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

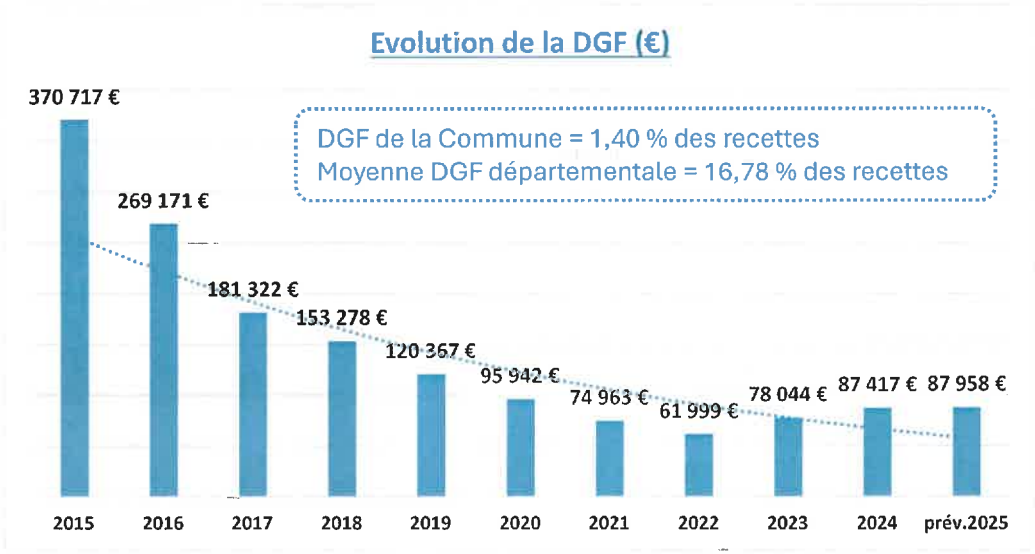
TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

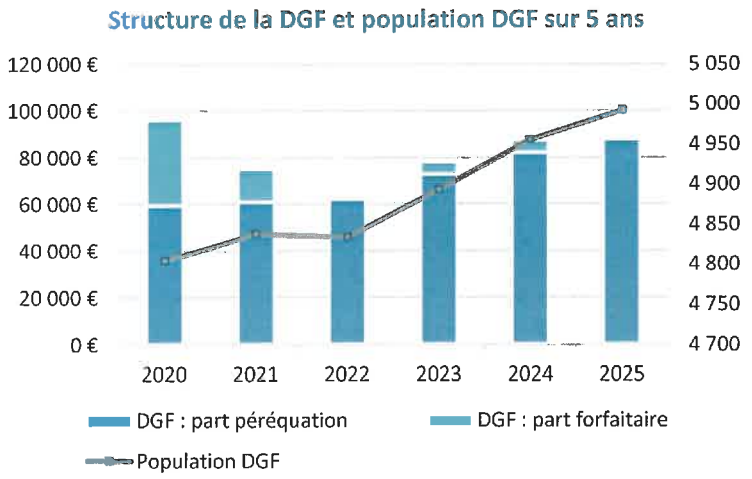
Analyse rétrospective de la collectivité

- Evolution des recettes fiscales et des dotations versées

La dotation globale de fonctionnement (DGF) représente la participation de l'État au fonctionnement des collectivités territoriales. La commune voit sa Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) diminuer au fil des années.



- **Aucune marge de manœuvre de la collectivité**
- Une perte de la part forfaitaire malgré une hausse de la population DGF de 188 habitants en 5 ans



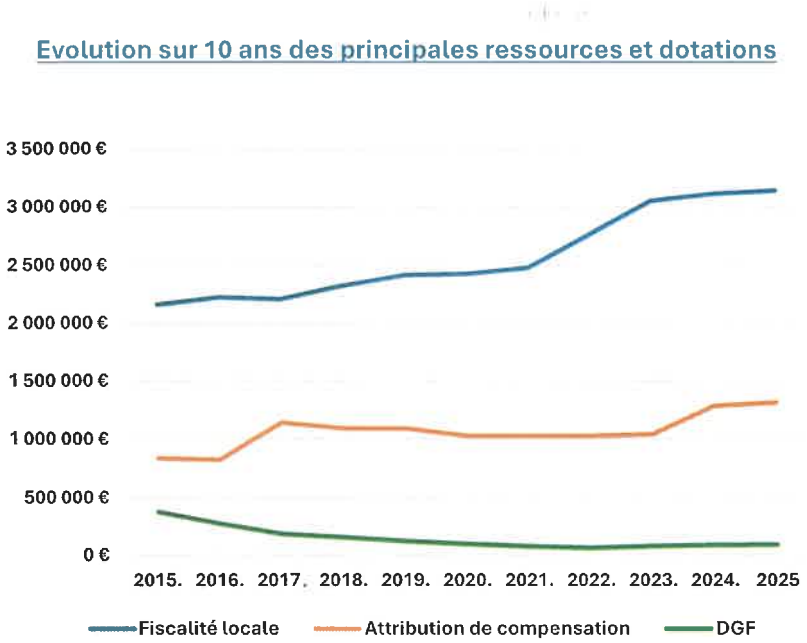
Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

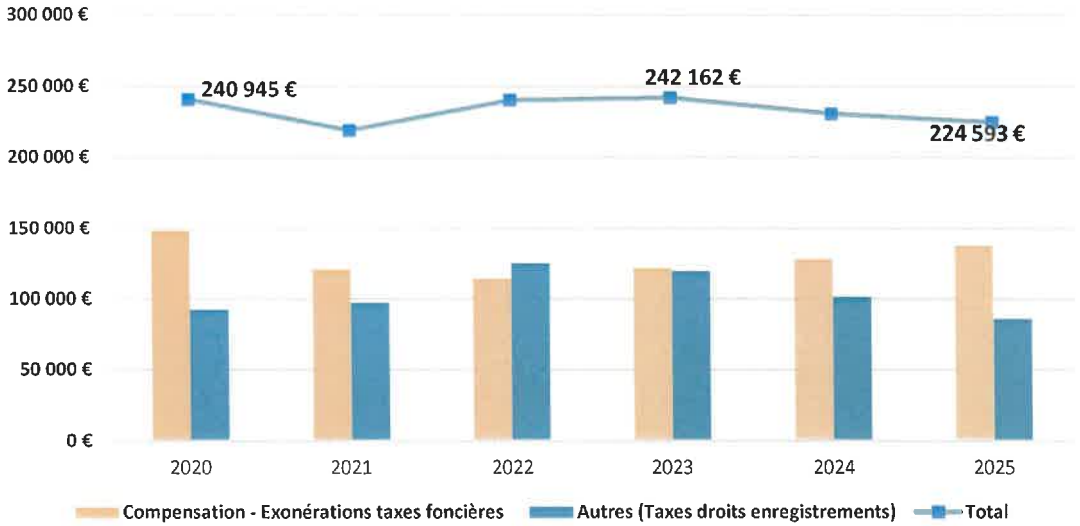
Analyse rétrospective de la collectivité

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

- Evolution des recettes fiscales et dotations versées





Depuis 5 ans, les compensations fiscales perçues par la commune au titre de l'allocation compensatrice relevant du PSR « Locaux industriels » et des droits d'enregistrements sont en légère diminution = 1%.

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

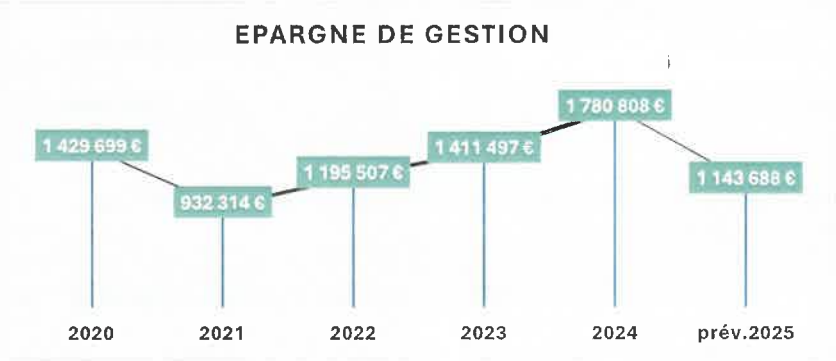
Analyse rétrospective de la collectivité

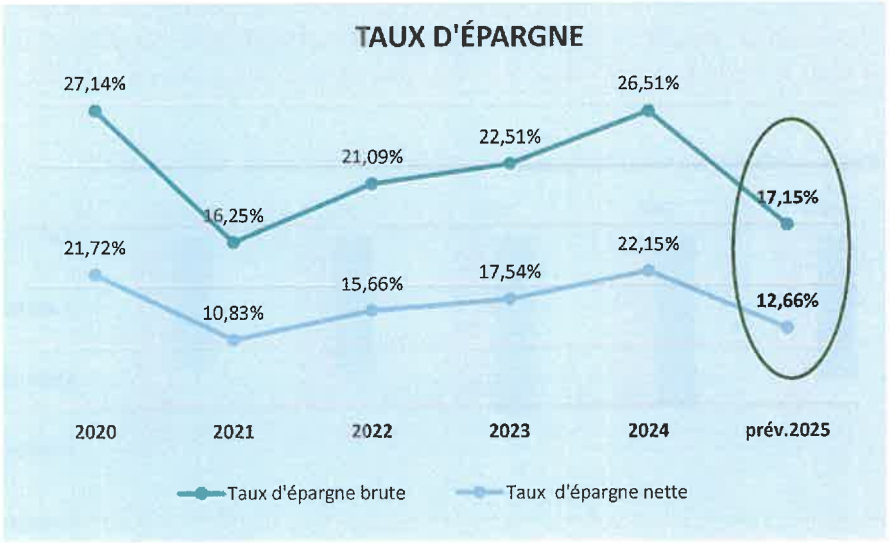
- Evolution de l'épargne de la collectivité

En 2025, un repli de l'épargne nette de 10%.
Les dépenses exceptionnelles liées à l'école provisoire du Gouelou impactent fortement le résultat de la section de fonctionnement.

En prévision, les indicateurs financiers se rapprochent de ceux des années 2021 et 2022.

L'épargne de gestion prévisionnelle est estimée à **1,1 M€**, soit un **taux d'épargne brute de 17,15 %** par rapport aux recettes de fonctionnement. Aussi, malgré la diminution des taux d'épargne, le taux d'épargne brute, reste bien **supérieur au seuil plancher de 8 %.**





. *Épargne de gestion : capacité de la collectivité à se dégager un solde de fonctionnement positif entre ses recettes et ses dépenses (hors écritures d'ordre).*
. *Épargne brute : indicateur clé pour témoigner du niveau de solvabilité de la collectivité.* ***La majorité des collectivités se situent autour de 15%.***
. *Épargne nette : épargne disponible pour financer les investissements une fois le remboursement des emprunts et des intérêts financiers effectués.*

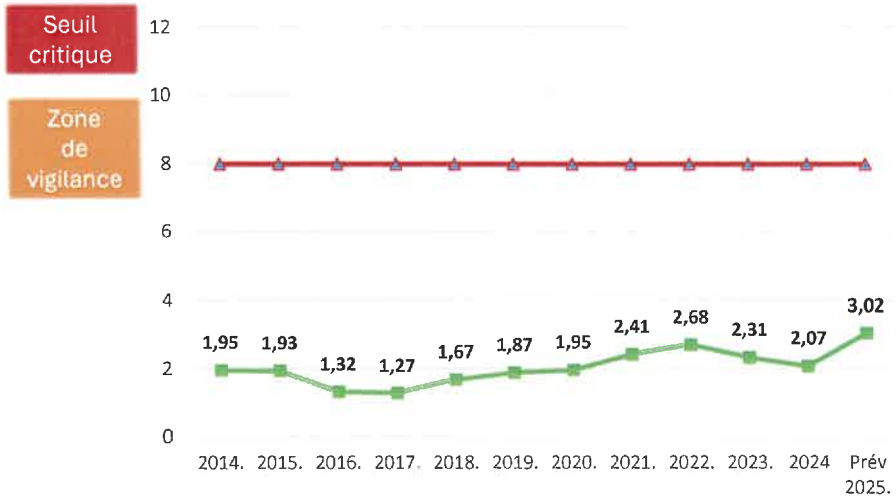
Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

Analyse rétrospective de la collectivité

- Evolution de la dette



Les chiffres clés 2025

Annuité de la dette
281 375 €

Dette par habitant
661€
Moyenne de la strate 2024
692€

Dette au 31/12/2025
3 247 120 €

Avec une épargne prévisionnelle de 1,143 M€, la commune a besoin de **3 ans pour se désendetter.**

Cet indicateur reste très satisfaisant. Les experts en finances locales considèrent généralement que le seuil critique se situe à 12 ans et le seuil de vigilance à 8 ans.

Les fondamentaux budgétaires restent solides, mais sont contraints par la situation économique et par les mesures prises nationalement, et nécessitent d'être préservés.

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

Analyse rétrospective de la collectivité

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

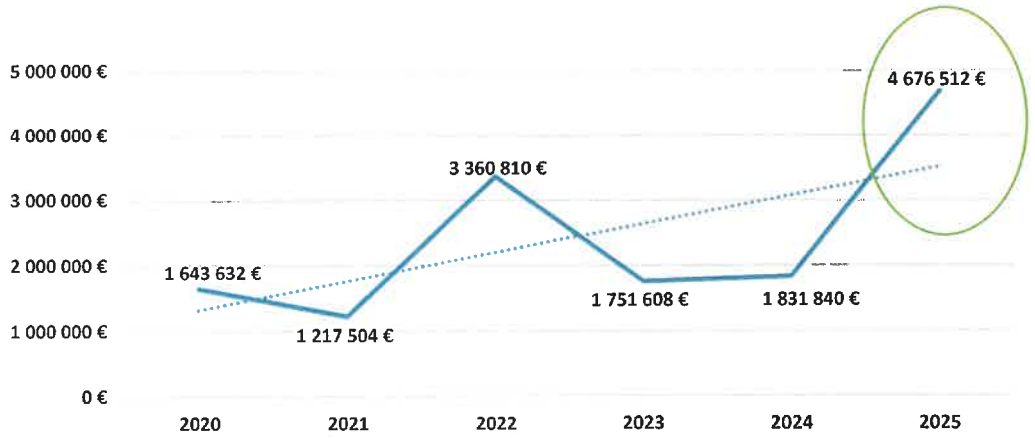
MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

Les dépenses de la section d'investissement

Une année EXCEPTIONNELLE

- **884 €** d'investissements réalisés par habitant
- **4 345 000 €** consacrés à des travaux et des équipements
- **95 %** du budget voté engagé
- Une progression de **155 %** vs 2024
- Réalisation moyenne de **2 110 000 € par an** en travaux et équipements sur les 5 dernières années
- **Pas de recours à l'emprunt** depuis 2023
- Deux projets gérés en Autorisations de Programme et Crédits de paiement (AP/CP)

Evolution des dépenses réelles d'investissement (€)



Prévisionnel à 853 500 € de DEPENSES D'ORDRE
Cessions de biens communaux, reversement avances forfaitaires, transfert de voirie, ...

Comme l'indiquait la Banque Postale, en septembre 2025, l'investissement des communes enregistrerait une hausse deux fois moins forte qu'en 2024 , il progresserait seulement de 4,2% pour atteindre un montant de 30,7 milliards d'euros.

Communes

Ralentissement général à l'approche du but

En 2025 les dépenses de fonctionnement des communes ralentiraient, en particulier du fait de la maîtrise des charges à caractère général qui bénéficieraient de la décélération des prix. Mais du côté des recettes de fonctionnement, une progression moins marquée serait également constatée, tant du côté des recettes fiscales (comme c'est souvent le cas à l'approche des élections municipales) que des autres recettes (ralentissement voire baisse des dotations et participations). Au global, l'épargne brute des communes serait donc de nouveau orientée à la baisse, bien que dans une moindre mesure par rapport à l'an dernier. Les dépenses d'investissement enregistreraient une hausse de 4,2 %, deux fois moins forte qu'en 2024, soutenue par les ressources externes et le recours à l'endettement : par rapport à l'an dernier, le flux net de dette pourrait doubler, pour atteindre un niveau proche de 2 milliards d'euros. Les communes auraient sans doute également recours à un prélèvement sur leur fonds de roulement à hauteur de 1,5 milliard d'euros, montant proche du niveau de 2024.

FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT	24/23 %	2024 Md €	25/24 %	2025p Md €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (4)	**+ 9,4**	**29,5**	**+ 4,2**	**30,7**
financées par :				
· Autofinancement (5)=(3)-(9)	+ 8,1	15,9	- 2,0	15,6
· Recettes d'investissement (6)	+ 3,8	12,7	+ 4,8	13,3
· Flux net de dette (7) =		+ 0,9		+ 1,8
- Emprunts nouveaux*	+ 12,3	7,3	+ 11,0	8,1
- Remboursements (8)*	- 0,9	6,4	- 2,0	6,3
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT (9)	-	**- 1,7**	-	**- 1,5**
ENCOURS DE DETTE au 31/12	**+ 1,4**	**66,5**	**+ 2,7**	**68,3**

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

Analyse rétrospective de la collectivité

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ (PENN-AR-BED)

MAIRIE DE St-MARTIN-DES-CHAMPS (FINISTÈRE)

Les principales réalisations (engagements inclus)

Les investissements courants Travaux

774 000 €

- Voirie : 420 000 €
- Aménagements extérieurs : 187 000 €
- Aménagements intérieurs : 62 000 €
- Cimetière : 105 000 €

Les subventions d'équipement versées

290 000 €

- Eclairage public : 113 000 €
- Effacements de réseau : 100 000 €
- Mise en lumière de la Maire : 40 000 €
- Bornes électriques : 12 000 €
- Eaux pluviales AC : 25 000 €

Les investissements courants Matériels

265 000 €



Les dépenses liées aux Projets

- **Rénovation de l'école du Gouelou : 1 115 000 €**
- **Terrain synthétique Ar Brug : 1 385 000 €**
- MAM inclusive (solde) : 180 000 €
- Terrain de Basket 3*3 : 32 000 €
  (dépenses engagés – travaux en 2026)
- Frais d'études : 117 000 €
- Renaturation de la cour de l'école du Gouelou Chifoumi (solde) : 44 000 €

- Prévention des risques professionnels : 52 000 €
- Mobiliers écoles et matériels scolaires : 42 000 €
- Autres mobiliers : 40 000 €
- Véhicule électrique : 37 000 €
- Autres matériels et outillage
  (CTM, SEJ, Médiathèque, Maison des associatio
  Terrain, Salle de sports,...) : 94 000 €

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

Analyse rétrospective de la collectivité

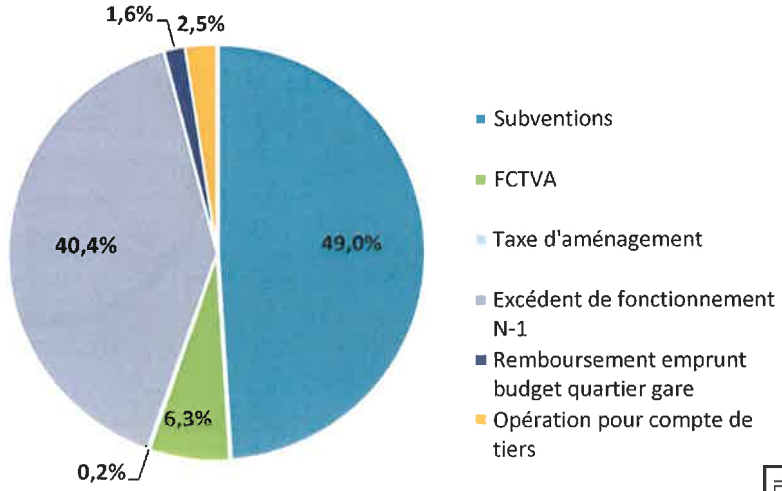
TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)
MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

Les recettes de la section d'investissement

Prévisionnel à 2 028 000 € de RECETTES RÉELLES

- **993 000 €** de subventions engagées / perçues
- **49 %** des recettes réelles d'investissement proviennent des subventions
- **820 000 €** d'excédent de la section de fonctionnement capitalisé de l'année 2024
- **127 500 €** de FCTVA liées aux dépenses d'investissement de l'année 2024
- Pas de recours à l'emprunt
- Un repli de la taxe d'aménagement de -83% vs 2024

Répartition 2025 des recettes réelles d'investissement



Prévisionnel à 1 348 000 € de RECETTES D'ORDRE
Cessions de biens communaux, écritures d'amortissements, transfert de voirie, ...

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

Analyse rétrospective de la collectivité

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ (PENN-AR-BED)
MAIRIE DE St-MARTIN-DES-CHAMPS (FINISTÈRE)

Les recettes de la section d'investissement

FOCUS sur les subventions

DETR - DSIL

DÉPARTEMENT Finistère Penn-ar-Bed

FRANCE RELANCE VERTE ? FONDS VERT !

MORLAIX communauté

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf du Finistère

msa santé famille retraite services

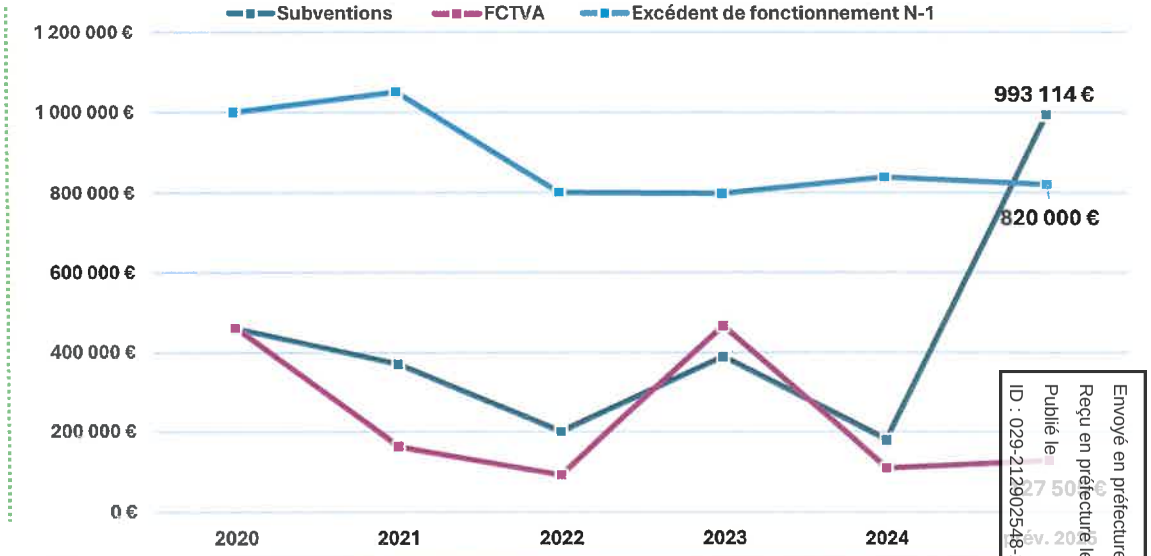
628 250 € de subventions perçues et **364 863,70 €** de subventions engagées pour les investissements suivants

- MAM Inclusive
- Réhabilitation du Quartier Gare
- Rue de la Mairie
- Rénovation de l'école du Gouelou
- Terrain synthétique Ar Brug
- Terrain de Basket 3*3

→ Pour la 1ère fois, **les subventions d'investissements dépassent le montant de l' excédent de fonctionnement** de l'année N-1 affecté à la section d'investissement

→ Depuis 2020, **la moyenne des subventions** perçues est de **430 000 € / an**

→ **FCTVA** en légère hausse, + 16% vs 2024 avec une moyenne de **240 000 € / an**



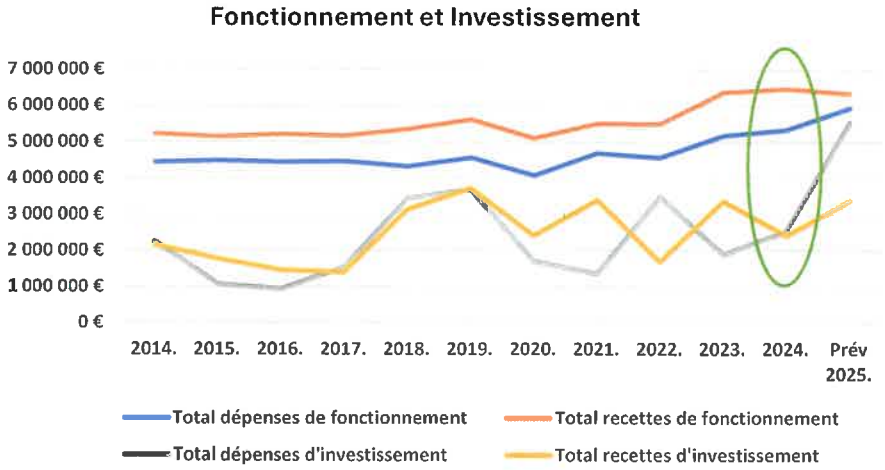
Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

Analyse rétrospective de la collectivité

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

Evolution des dépenses et des recettes



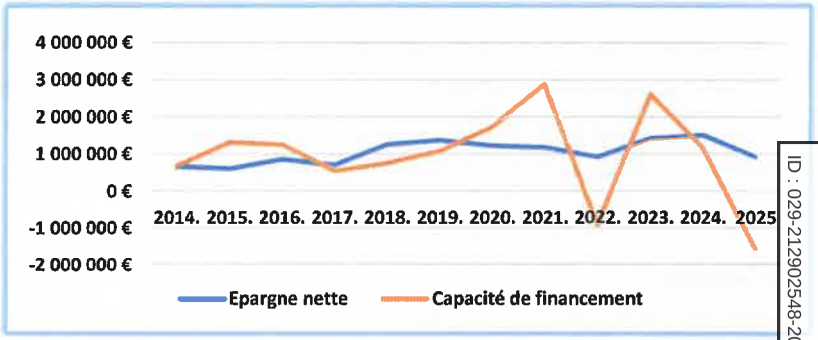
	2023	2024	Prévi 2025
ANAFI PROSPECTIVE Investissement			
Total : DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1 222 810,00 €	1 831 841,00 €	4 676 512,00 €
Total : RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 697 472,66 €	1 283 928,36 €	2 028 003,00 €
ANAFI PROSPECTIVE Besoin de financement			
Libellé du poste	2023	2024	Prévi 2025
BESOIN DE FINANCEMENT (+) ou EXCÉDENT DE FINANCEMENT (-)	-1 876 527,26 €	-1 215 504,39 €	1 513 486,00 €
Nouveaux emprunts (y compris contractés non mis en paiement)	1 000 000,00 €		
Charges d'intérêts liés aux nouveaux emprunts	19 154,07 €		
Remboursement d'emprunts liés aux nouveaux emprunts	99 333,34 €		
Encours dette au 31/12/N	3 820 588,00 €	3 528 496,00 €	3 297 873,00 €
FDR	2 824 039,85 €	1 215 504,39 €	-1 513 486,00 €
FDR - "réserves" au 31/12/N	4 114 000,00 €	4 434 798,00 €	2 921 312,00 €

L'année 2025 est marquée par un niveau très conséquent de travaux.

Le résultat prévisionnel des deux sections cumulées est estimé à -1 750 000 €.

L'impact prévisionnel sur le Fonds de Roulement est estimé à 1 500 000 €. La Trésorerie est fortement impactée. Grâce à la capitalisation de réserves et un principe prudentiel, la commune a pu financier sereinement une politique d'investissement ambitieuse, répondant à son programme pour l'amélioration du cadre de vie de ses habitants.

Les fondamentaux budgétaires restent solides mais nécessitent d'être préservés



Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

Cadrage et orientations budgétaires 2026

- Les grands principes
- Les contraintes financières
- La déclinaison opérationnelle en fonctionnement

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

Cadrage et orientations budgétaires 2026

Les grands principes

Une ligne directrice réaffirmée : la rigueur, la responsabilité, la continuité

En fonctionnement, **un maintien d'une gestion stricte des dépenses**, gage de sérieux et de crédibilité.

En investissement, **une planification des projets structurants** pour continuer à équiper et à développer Saint-Martin-des-Champs,

Sur la base des prérequis habituels : prudence dans la gestion quotidienne, ambition dans les projets structurants.

La retraduction opérationnelle

- **La maîtrise des dépenses de fonctionnement :**
  Un budget contenu. Les propositions budgétaires établies dans la limite du budget 2025. La proposition de nouvelles actions financée par la sollicitation de subventions ou la suppression d'actions existantes, l'économie de dépenses existantes ou l'obtention de recettes de fonctionnement,
- **Une année de transition :** constituer un excédent de financement, préserver la trésorerie,
- **La stabilité des taux d'imposition,**
- **L'optimisation des recettes** : recettes externes et de tarification, la recherche active de subventions,
- **L'anticipation, la constitution de provisions pour risques et charges**
  (assurances, contentieux, sinistres, absentéisme, ...)



Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

Cadrage et orientations budgétaires 2026

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

Les grands principes

Les objectifs opérationnels

2025

2026

- Les **dépenses des chapitres 011 et 65 à contenir** hormis pour toute dépense justifiée,
- Une **gestion optimisée des achats**,
- Un taux d'inflation retenu de **1 %**,
- **Les charges de personnel prendront en compte l'ensemble des dispositions mises en œuvre et les coûts issus des évolutions règlementaires avec une volonté affichée de maîtrise.**
  Elles seront évaluées au plus juste en intégrant le glissement-vieillissement-technicité (GVT) et les paramètres liés à l'actualité interne et externe connus à date de la construction budgétaire, en particulier l'augmentation significative du taux de charges patronales CNRACL relatives aux agents titulaires.
- Toute nouvelle demande devra être claire et argumentée : les besoins en moyens humains devront être justifiés en tenant compte des redéploiements internes possibles, **et les achats de matériel ou de fournitures devront être accompagnés de deux devis, la meilleure offre reçue étant retenue après examen**.





Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

Cadrage et orientations budgétaires 2026

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

Les contraintes financières

- ☑ **Le maintien des services à la population en contenant les dépenses**,
- ☑ **La poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement** : le contrôle des dépenses des services municipaux, de la masse salariale et des prestations externalisées en tenant compte de l'inflation et des révisions tarifaires annuelles,
- ☑ **La progression significative du coût des assurances**,
- ☑ **Les taux d'imposition inchangés**. Une **incertitude** quant à **l'évolution des bases**,
- ☑ **La loi SRU** instituant l'obligation d'un minimum de 20% de logements sociaux sur la commune (base 15 000 habitants à Morlaix),
- ☑ **Un endettement de la commune contenu**, signe d'une gouvernance saine et proactive

Les leviers envisagés par l'Etat pour limiter la croissance des recettes locales

Des coupes budgétaires estimées à 7,4 milliards d'€ en 2026 (source AMF)

→ **La baisse des concours financiers versés** : baisse des dotations d'investissement « relation aux collectivités territoriales » (DSIL, DETR, ...), baisse du fonds vert

→ **Le resserrement du FCTVA.** Et la **TVA** ?

→ **Le DILICO** estimé **à 81 400 € pour la collectivité** (source AMF)
Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités
Une mise en place en 2025 ... Un doublement en 2026 et des remboursements incertains !

La loi de finances pour 2025 prévoit une nouveau dispositif DILICO, pour assurer des prélèvements obligatoires sur les collectivités et aider au redressement des finances publiques.

Un nouveau dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités (DILICO) est voté en loi de finances pour 2025 imposant ainsi un effort pour « freiner la dette publique ».

Une note de service datée du 5 mai est venu en préciser les modalités de calcul et de répartition. La ponction s'effectue sur les avances mensuelles de fiscalité versées aux collectivités concernées, à compter du mois suivant la publication de l'arrêté ministériel fixant les montants. Ces prélèvements s'échelonneront jusqu'à la fin de l'année 2025. Les collectivités visées sont :

- 1.924 communes ;
- 141 intercommunalités à fiscalité propre ;
- 50 départements et 12 régions et contribueront respectivement à hauteur de 250, 250, 220 et 280 M€.

Le vice-président de la commission des finances du Sénat avait expliqué lors du marathon budgétaire qu[illegible] une sorte « d'épargne forcée » qui ne vaut que pour l'année 2025 et qui doit être considérée comme une [illegible] en réserve ». Toutes les collectivités ne sont donc pas concernées. Il était prévu que seules les communes riches contribueraient significativement. Dans le détail, le dispositif cibiera donc un peu plus de 2.100 collectivités.

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

Cadrage et orientations budgétaires 2026

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)
MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

La déclinaison opérationnelle en fonctionnement

Un budget élaboré sur le principe confirmé de prudence tout en restant dynamique

Des dépenses contraintes permettant de limiter l'endettement à un niveau raisonnable avec comme principal objectif de se donner des marges de manœuvre financières en prévision du futur.

Des dispositions qui s'appliquent plus particulièrement aux chapitres 011 et 012

- les charges à caractère général (011) qui représentent **près du 1/3** du budget de fonctionnement.
- Les charges de personnel (012) qui représentent près **de la 1/2** du budget de fonctionnement.
  - → Impact majeur lié à la hausse des cotisations CNRACL de 3% : + 35 K€
  - → Coûts additionnels issus des évolutions réglementaires, statutaires le glissement-vieillissement-technicité (GVT) : + 30K€
  - → Coûts inhérents à la politique sociale de la collectivité Titres restaurant, protection sociale complémentaire (prévoyance et santé)
  - → Mise en place des astreintes : +18 K€
  - → Revalorisation de l'IFSE et mise en place du CIA : + 40 K€
  - → Rémunération des AESH : 20 K€

Chapitre 011 :
1 800 000 €

Chapitre 012 :
2 980 000 €

Des recettes constituées des produits des services, de ventes diverses, de dotations, de subventions, de participations et de fiscalité

Une fiscalité moins dynamique, des incertitudes quant aux dotations et aux participations

- La fiscalité directe locale estimée à 3,152 M€
- La baisse du PSR (*) sur les locaux industriels estimée à 30 300 € (source AMF)
- La forte probabilité de gel de la DGF
- L'attribution de compensation estimée à 1 132 K€
- La dotation de solidarité communautaire estimée à 98 K€
- Le FPIC estimé à 35 K€
- La TLPE estimée à 165 K€

Le pacte fiscal et financier que l'intercommunalité mettra en place constitue déjà en toile de fond un enjeu dès l'ouverture du prochain ma[illegible]dat

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

Programmation des investissements

- Stratégie
- Plan Pluriannuel d'Investissement

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

Programmation des investissements

La stratégie

Au-delà des incertitudes liées à la conjoncture ...
L'AMF pointe le risque d'une réduction brutale de l'investissement public local !

Une année 2026 qui se veut une année de transition ... en vue de préparer sereinement les projets de demain

Constituer un excédent de financement
Préserver le Fonds de Roulement et la Trésorerie

Des investissements autofinancés

Les dépenses liées aux nouveaux projets
251 000 €

dont 211 000 € école Le Gouelou

Les investissements courants travaux
437 610 €

Les investissements courants Matériel
224 690 €

Les subventions d'équipement versées
61 000 €

Le remboursement des dettes bancaires
289 629 €





dont prévisionnel de 6 66
Contribution à l'emprunt
pour la caserne des pom

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

Cadrage et orientations budgétaires 2026

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-DED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

La stratégie

Un programme d'investissement établi en conséquence

avec les nombreuses inconnues à date ...

Un programme d'investissement prévisionnel pour 2026
se chiffrant à 1 439 000 € (dont 465 K€ de RAR dépenses).

- Le Sas Maison de Santé
- Le reliquat des travaux en cours à l'école le Gouelou
- Les études préalables aux travaux
- Les investissements courants
  - Travaux
  - Matériel

61 K€ correspondants à l'attribution de compensation versée à l'EPCI et le versement annuel au SDEF au titre de l'intracting / éclairage public.



Recettes (prévisions)

- Virement prévisionnel de la section de fonctionnement : **600 K€**
- FCTVA : **400 K€**
- Subventions : **245 K€ (RAR recettes)**
- Recettes complémentaires EPCI investissements du Pôle Culturel : **195 K€**

Les leviers envisagés par l'Etat pour limiter la croissance des recettes locales
Concours financiers, FCTVA, ...

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

Programmation des investissements

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAÏZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

Le Plan Pluriannuel d'Investissement
... détaillé



PPI 2026-2028





Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

TI-KÊR SANT-MARTIN-WAR-AR-MAEZ
(PENN-AR-BED)

MAIRIE
DE
St-MARTIN-DES-CHAMPS
(FINISTÈRE)

Conseil municipal

18 décembre 2025

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

Programme Pluriannuel des Investissements 2026-2028

Programme Pluriannuel Investissements - BATIMENTS & SECURITE

	2026	2027	2028
Reports des investissements engagés (reste à réaliser D-R)	220 261,00 €		
Vidéoprotection			
5 points d'installation et env. 15 caméras	30 000,00 €	115 000,00 €	
Maison Médicale			
Création d'un SAS (travaux)	40 000,00 €		
Stade Route de Plouvorn			
Sanitaires publics automatiques ---> Ad'Ap		70 000,00 €	
Stade Ar Brug			
Création parking (travaux)			340 000,00 €
Création complexe tribunes / vestiaires / club house / buvette (études et honoraires)			60 000,00 €
Ecole Jules Ferry			
Divers		10 000,00 €	10 000,00 €
Ecole du Gouélou			
Mise en accessiblité (travaux)	211 000,00 €		
Extension restaurant scolaire et création salle de pause (travaux)			80 000,00 €
Divers		10 000,00 €	10 000,00 €
MAM 1 chemin de Kergavarec			
Création d'une ouverture dans jardin d'hiver (fenêtre)	5 000,00 €		
Halle Multiloisirs			
Rénovation des sanitaires	10 000,00 €		
Eglise Saint - Martin			
Divers		5 000,00 €	
MAM Gouélou			
Salle de bains + volets	9 000,00 €		
Divers bâtiments			
Conformité électrique	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Conformité extincteurs	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
Conformité désenfumage	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Divers bâtiments	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Maison des associations			
Remplacement 2 paniers de basket	12 500,00 €		
Centre technique municipal Ar brug			
Création tarif jaune	10 000,00 €		
Mairie			
Divers DUERP		5 000,00 €	5 000,00 €
Isolation de 2 bureaux	10 000,00 €		
Total Investissements Bâtiments	**369 000,00 €**	**246 500,00 €**	**536 500,00 €**

Programme Pluriannuel Investissements - VOIRIE

	2026	2027	2028
Stade Route de Plouvorn			
Sécurisation de l'enceinte (clôtures)	10 000,00 €		
Rte de Carhaix			
a) Effacement des réseaux			75 000,00 €
Rue Jean Jaures			
Aménagement de voirie			576 000,00 €
Espaces Verts			
Divers	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
Réserves Foncières			
	95 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
Quartier Gare			
Viabilisation du lotissement (solde des marchés)		370 000,00 €	
Eclairage public quartier gare		56 000,00 €	

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

	2026	2027	2028
Dispositif gestion de parkings du lotissement		50 000,00 €	
Nouveau cimetière			
Création de 9 cavurnes	8 500,00 €	9 000,00 €	
Ancien cimetière			
Divers		10 000,00 €	10 000,00 €
Etudes de programmation			
Diverses études	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
Signalisation			
Horizontale	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
Verticale	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
Environnement			
Création de containers enterrés	5 000,00 €		
Déplacements doux			
Marquage - signalisation		20 000,00 €	20 000,00 €
Réseau eaux pluviales (subvention d'investissement)			
Attribution de compensation Morlaix Communauté	26 000,00 €	26 000,00 €	26 000,00 €
Réseau Eclairage Public			
Amélioration + extensions suivant PPI SDEF - Intracting *(subvention d'investissement)*	35 000,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €
Voirie			
Voirie	136 110,00 €	306 700,00 €	587 500,00 €
Voie Communale entre Le cun et Le Cosquer		180 000,00 €	
Giratoire du Launay (travaux)		150 000,00 €	
Défense incendie	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
Divers accessibilité voirie		10 000,00 €	10 000,00 €
Total du Programme Voirie	**380 610,00 €**	**1 387 700,00 €**	**1 504 500,00 €**

Programme Pluriannuel Investissements - MATERIELS & ENGINS

	2026	2027	2028
Informatique - Téléphonie			
maintien de la mise à niveau du parc	24 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
migration téléphonie voix sur IP	13 000,00 €		
Véhicules			
a) véhicule électrique		40 000,00 €	
Fourgon			
a) véhicule électrique			30 000,00 €
b) véhicule thermique	55 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
Matériels			
Mairie	16 500,00 €		
Services techniques	24 760,00 €	45 000,00 €	100 000,00 €
Service Enfance Jeunesse	5 330,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
La Marelle	3 840,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Inclusion	550,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Local jeunes	2 700,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Service des sports	1 520,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Salles de sports	1 000,00 €		
Pôle culturel - Côté médiathèque	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Pôle culturel - Côté Roudour	4 000,00 €	3 800,00 €	3 800,00 €
Ecole Jules Ferry	2 900,00 €		
Ecole Gouélou	1 300,00 €		
Dotation aux 2 écoles	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
Maison des associations	2 100,00 €		
Vestiaires Ar Brug	500,00 €		
DUERP mobiliers divers mairie	40 380,00 €		

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE

	2026	2027	2028
DUERP mobiliers divers pôle culturel	1 750,00 €		
DUERP Ecole Jules Ferry	1 000,00 €		
DUERP Ecole du Gouélou	1 000,00 €		
DUERP racks de rangement centre technique	13 560,00 €		
Divers matériels		20 000,00 €	20 000,00 €
Budget Participatif			30 000,00 €
Total Matériel & Engins	**224 690,00 €**	**160 800,00 €**	**235 800,00 €**

	2026	2027	2028
Total Investissements annuels (hors subventions d'investissements)*	**913 300,00 €**	**1 364 000,00 €**	**2 215 800,00 €**
Total Investissements annuels (avec subventions d'investissements)*	**974 300,00 €**	**1 425 000,00 €**	**2 276 800,00 €**
Solde RAR (RAR Dépenses - RAR Recettes)	**220 261,00 €**	**- €**	**- €**
Besoin de financement	**1 194 561,00 €**	**1 425 000,00 €**	**2 276 800,00 €**

** hors solde viabilisation quartier Gare : Budget annexe*

Dépenses investissements annuelles HT pour le budget annexe du lotissement quartier gare		**370 000,00 €**	**- €**

	2026	2027	2028
Programme Pluriannuel Investissements 2025-2027 - Pôle Culturel du ROUDOUR			
a) Investissements permanents (matériels, PC, téléphonie...)	36 472,00 €	36 472,00 €	36 472,00 €
b) Etudes, Mise en conformité, grosses réparations, accessibilité	159 000,00 €	67 000,00 €	49 000,00 €
TOTAL - opération compte de tiers Morlaix Communauté suite au transfert de compétences	**195 472,00 €**	**103 472,00 €**	**85 472,00 €**

	2026	2027	2028
Contribution à l'emprunt EPCI - Caserne des pompiers			
Emprunt - Capital (Chapitre 16 - Section d'investissement)	6 666,00 €	6 666,00 €	6 666,00 €

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902548-20251218-2025_84-DE